



Addictions &  
Mental Health  
Ontario

Dépendances &  
santé mentale  
d'Ontario



Ontario Centre of Excellence  
for Child & Youth Mental Health

Centre d'excellence de l'Ontario en santé  
mentale des enfants et des adolescents

# **DISSIPER LA FUMÉE ENTOURANT LE CANNABIS :** Éclairer les conversations sur le cannabis — Document à l'intention des prestataires de services en santé mentale et en toxicomanie destinés aux enfants et aux adolescents

# CHAPITRE 1 :

## Qu'est-ce que le cannabis?

Le cannabis est une substance psychoactive fabriquée à partir des plantes *Cannabis sativa* et *Cannabis indica*. Il s'agit des parties verdâtres ou brunâtres des fleurs séchées, des sommités fructifères et florales et des feuilles de la plante. Le cannabis est connu sous le nom de « marijuana ». D'autres appellations du cannabis comportent notamment « mari », « pot », « herbe », « ganja », « marie-jeanne » et « joint »<sup>1</sup>.

Le cannabis peut être consommé de plusieurs façons, notamment les suivantes<sup>1</sup>, mais sans s'y limiter :

- il peut être fumé sous forme de cigarette (aussi connue sous le nom de joint, spliff ou pétard), à la pipe ou à la pipe à eau;
- il peut être vapoté en utilisant une cigarette électronique;
- il peut être ingéré sous une forme comestible en mélange avec une boisson ou des aliments (thé, brownies, bonbons et friandises);
- il peut être ingéré en teinture de cannabis (un extrait à base d'alcool utilisé seul ou ajouté à des aliments ou à des boissons);
- il peut être inhalé après avoir été chauffé (aussi appelé tamponnage ou dabbing) sous forme d'huile ou de cire ou encore sous une forme qu'on appelle shatter, extraite de la résine de cannabis ou de hachisch (sécrétion résineuse sèche obtenue des sommités florales de la plante de cannabis).

### **Cherchez-vous de l'information particulière sur l'utilisation du cannabis à des fins médicales?**

Fiche de renseignements sur l'utilisation du cannabis à des fins médicales publiée par Santé Canada.

Ce [document](#) traite des détails techniques du cannabis, notamment de ses effets, des instances où il ne devrait pas être utilisé, des signes d'une surdose ainsi que des effets secondaires et des risques d'une utilisation à long terme.



# CHAPITRE 1 :

## Qu'est-ce que le cannabis?

Différentes personnes utilisent le cannabis de différentes façons, tant en termes de volume que de fréquence. La consommation de cannabis peut être représentée à l'échelle du spectre suivant<sup>2</sup> :

### ABSTINENCE

Aucune consommation d'une substance psychoactive.

### CONSOMMATION BÉNÉFIQUE

Consommation d'une substance psychoactive dans le cadre de laquelle les effets positifs sont supérieurs aux effets néfastes (p. ex. des opioïdes, du cannabis ou d'autres médicaments d'ordonnance consommés selon la prescription d'un professionnel de la santé qui effectue une supervision médicale).

### CONSOMMATION NON PROBLÉMATIQUE

Consommation d'une substance psychoactive qui a des incidences négligeables sur la santé physique et mentale (type de consommation aussi connu sous le nom de « consommation à des fins récréatives »).

### CONSOMMATION PROBLÉMATIQUE

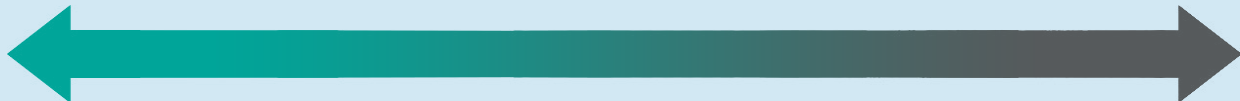
Tendances et types de consommation qui ont un risque plus élevé d'avoir une incidence sur la santé physique et mentale des personnes.

### CONSOMMATION POTENTIELLEMENT NÉFASTE

Consommation épisodique d'une substance psychoactive qui risque d'avoir des conséquences néfastes pour les individus et leur famille, leurs amis ou leur collectivité.

### TROUBLE LIÉ À LA CONSOMMATION D'UNE SUBSTANCE PSYCHOACTIVE

Consommation d'une substance psychoactive qui est devenue une dépendance physique ou mentale caractérisée par une utilisation fréquente et compulsive, en dépit des effets physiques et mentaux néfastes.



# CHAPITRE 1 :

## Qu'est-ce que le cannabis?

Le cannabis peut avoir un large éventail d'incidences physiques, mentales et cognitives sur le corps humain qui peuvent varier entre les variétés thérapeutiques et psychoactives. Il existe plusieurs types de cannabis contenant des composés chimiques nommés cannabinoïdes.

Les deux cannabinoïdes les plus largement connus sont  
1) le tétrahydrocannabinol (THC);  
et 2) le cannabidiol (CBD) Ces deux composés sont utilisés à plusieurs fins et causent différents effets<sup>3</sup>, dont les suivants :

		Tétrahydrocannabinol (THC)	Cannabidiol (CBD)
Effets thérapeutiques	Anti-inflammatoire	Oui	Oui
	Anticonvulsant	Oui	Oui
	Relaxant musculaire	Oui	Oui
	Psychotrope	Oui	Non
	Antipsychotique	Non	Oui
	Problèmes de mémoire à court terme	Oui	Non
	Distorsion de la perception temporelle	Oui	Non
	Antémétique	Oui	Oui
	Sédatif	Oui	Non
Effets psychoactifs		Principal cannabinoïde qui produit le sentiment d'euphorie que ressentent les jeunes qui consomment du cannabis.	Substance psychoactive qui atténue certains des effets du THC; elle ne produit pas de sentiment d'euphorie.

# CHAPITRE 2 :

## Cannabis et loi connexe

Le cannabis peut être utilisé à des fins médicales et non médicales. Dans le cas d'une consommation de cannabis à des **fins médicales**, l'utilisation a été autorisée par un professionnel de la santé et le produit de cannabis consommé est fourni par un producteur autorisé par Santé Canada qui est titulaire d'une licence<sup>4</sup>. La consommation de cannabis à des fins médicales est généralement prévue pour améliorer la qualité de vie de l'utilisateur en lui permettant de gérer ses problèmes physiques et mentaux tout en protégeant sa santé globale<sup>5</sup>.

La consommation de cannabis à des **fins non médicales** est une utilisation de cannabis qui n'a pas été autorisée par un professionnel de la santé. Des personnes peuvent utiliser du cannabis à des fins non médicales dans des contextes sociaux pour améliorer leur qualité de vie ou pour les aider à relaxer, à se concentrer ou à rendre des activités plus agréables (p. ex. manger, écouter de la musique, visionner des films<sup>5</sup>) tout en ayant un sentiment d'euphorie. Ce type de consommation dans le cadre de laquelle le cannabis est utilisé sans justification médicale est aussi nommé utilisation récréative.

**Le 17 octobre 2018, la consommation non médicale de cannabis a été légalisée à l'échelle du Canada.** Avant cette date, la consommation de cannabis à des fins médicales était par ailleurs déjà légale. Aucun changement n'a été apporté à la consommation de cannabis à des fins médicales en raison de la légalisation sur l'utilisation de cannabis à des fins récréatives.

Santé Canada continue de fournir un accès raisonnable au cannabis à des fins médicales. Les individus peuvent se procurer du cannabis directement auprès d'un producteur autorisé par le gouvernement fédéral, s'inscrire en vue de produire une quantité limitée de cannabis pour leur propre consommation à des fins médicales ou désigner quelqu'un qui la produira à leur place<sup>6</sup>.

Voici des faits  
supplémentaires que vous  
devriez connaître sur le  
cannabis au Canada.



# CHAPITRE 2 :

## Cannabis et loi connexe

**En Ontario, l'âge minimal pour acheter, consommer, posséder et cultiver du cannabis est de 19 ans.** Dans les cas de consommation de cannabis à des fins récréatives, en Ontario, les personnes peuvent<sup>7</sup> :

- posséder jusqu'à 30 grammes de cannabis légal;
- partager jusqu'à 30 grammes de cannabis légal avec d'autres adultes (pas avec des jeunes);
- acheter du cannabis séché ou frais et de l'huile de cannabis d'un détaillant titulaire d'une licence provinciale;
- cultiver jusqu'à quatre plants de cannabis par résidence à partir de graines ou de semis de source légale à des fins personnelles;
- fabriquer à la maison des produits de cannabis, comme des aliments ou des boissons, pourvu qu'aucun solvant organique dangereux n'entre dans la fabrication des produits concentrés.

Il est important de noter qu'en Ontario, les produits comestibles ne seront pas légaux avant l'automne 2019. Chaque province, territoire ou communauté autochtone à l'échelle du Canada peut établir l'âge minimal légal de consommation du cannabis, les endroits où le cannabis peut être acheté et utilisé et la quantité de cannabis qu'une personne peut posséder<sup>7</sup>.

### **Voulez-vous en apprendre davantage sur le cannabis?**

Jetez un coup d'œil sur cette ressource qui précise :

- ce qu'est le cannabis;
- ce que les nouvelles règles signifient pour les jeunes;
- comment reconnaître les risques;
- comment aider les jeunes avec lesquels vous travaillez.

Cette [ressource](#) fournit des faits et des statistiques qui s'appliquent à l'Ontario et contient une liste complète de références et de liens permettant d'obtenir de plus amples renseignements et de l'aide supplémentaire. Elle est destinée aux parents, aux tuteurs et aux fournisseurs de soins des jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.



# CHAPITRE 3 :

## Consommation de cannabis à des fins médicales

La nouvelle loi précise des lignes directrices en lien avec la possession de cannabis à des fins médicales. **Les personnes autorisées (les adultes et les adolescents) peuvent posséder la plus petite quantité entre les deux quantités suivantes<sup>8</sup> :**

- a) 30 fois la quantité quotidienne précisée dans l'ordonnance de cette personne (c.-à-d. une quantité suffisante pour un mois); **ou**
- b) 150 grammes de cannabis séché

Au Canada, le cannabis est approuvé à des fins médicales pour traiter les problèmes de santé suivants<sup>9</sup> :

- le soulagement et la prévention des nausées et des vomissements causés par des traitements de chimiothérapie anticancer ou antisida;
- la stimulation de l'appétit des sidéens qui ont perdu beaucoup de poids;
- le soulagement de la douleur neuropathique (c.-à-d. la douleur causée par une maladie du système nerveux), de la douleur et de la spasticité (raideur musculaire) causées par la sclérose en plaques et de la douleur aiguë causée par un cancer évolué.

Le cannabis soulage des symptômes de beaucoup d'autres conditions médicales, notamment :

Condition	Bénéfice
Sclérose en plaques	Réduction des spasmes, des tremblements et des contractions musculaires <sup>10,11</sup>
Cancer	Diminution de la douleur durant les traitements de chimiothérapie <sup>12</sup>
Douleur chronique (p. ex. fibromyalgie)	Diminution de la douleur <sup>12</sup>
Diabète sucré	Diminution de la douleur neuropathique <sup>12</sup>
Arthrite rhumatoïde, arthrose, autres douleurs musculosquelettiques aiguës et chroniques	Diminution de la douleur <sup>12</sup>
Troubles convulsifs	Diminution de la fréquence des convulsions <sup>11</sup>

Voici une [ressource](#) qui fournit des renseignements détaillés sur les effets du cannabis et des cannabinoïdes sur la santé.  
[en anglais]



# CHAPITRE 4 :

## Le cannabis, la santé mentale et le cerveau

Bien que le cannabis ait de nombreux effets bénéfiques pour la santé, il est important de savoir que la majorité des données probantes sont issues d'études de cas ou d'études de recherche effectuées sur un petit nombre de participants. Par conséquent, il est possible que beaucoup de ces conclusions ne soient pas applicables à un vaste éventail de personnes.

Ainsi, il est important de comprendre que le cannabis peut aussi avoir un effet négatif sur le corps humain. Une consommation fréquente de cannabis durant une période prolongée a été associée à plusieurs troubles psychologiques et troubles liés à la consommation de substances psychoactives<sup>13,14,15</sup>. Des exemples d'affections courantes sont listés ci-dessous.

### Que dois-je savoir sur les risques et les effets sur la santé de la consommation de cannabis?

Vous cherchez de l'information au sujet des jeunes qui ont entre 13 et 17 ans?

[Cliquez ici!](#)

Vous cherchez de l'information au sujet des jeunes qui ont entre 18 et 25 ans?

[Cliquez ici!](#)



Affection	Relations
Troubles de l'humeur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il a été démontré qu'une consommation fréquente de cannabis augmente l'occurrence des troubles de l'humeur parmi les personnes qui ont commencé à consommer du cannabis lorsqu'elles avaient moins de 18 ans<sup>12,13,16,17</sup>.</li><li>• Les symptômes des troubles de l'humeur peuvent s'aggraver chez les personnes qui continuent de consommer du cannabis après avoir reçu un diagnostic officiel<sup>18</sup>.</li></ul>
Troubles anxieux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une consommation fréquente de cannabis (particulièrement durant l'adolescence) a été associée à l'apparition de symptômes de troubles anxieux<sup>13,18,19</sup>.</li><li>• Les symptômes de troubles anxieux peuvent s'aggraver chez les personnes qui continuent de consommer du cannabis après avoir reçu un diagnostic officiel<sup>18</sup>.</li></ul>
Psychose et schizophrénie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il a été démontré qu'une consommation de cannabis durant l'adolescence peut mener à un diagnostic de schizophrénie ou de trouble schizophrénique<sup>12,13</sup>.</li><li>• Une consommation fréquente de cannabis ou une consommation régulière de produits de cannabis à forte teneur en THC peuvent accroître le risque de développer des symptômes psychotiques et la schizophrénie (en particulier chez les personnes qui ont une prédisposition génétique)<sup>20</sup>.</li><li>• Les personnes qui consomment fréquemment du cannabis présentent des symptômes psychotiques plus graves, réagissent moins bien aux médicaments neuroleptiques, ont des taux d'observance du traitement plus faibles, obtiennent de moins bons résultats cliniques, vivent davantage de rechutes et effectuent un plus grand nombre d'admissions à l'hôpital que les individus qui ne consomment pas de cannabis<sup>20</sup>.</li></ul>



# CHAPITRE 4 :

## Le cannabis, la santé mentale et le cerveau

De nombreuses personnes **commencent à consommer du cannabis à l'adolescence**, au moment où les jeunes font face à plusieurs défis dans leurs vies personnelle, scolaire et sociale. Il s'agit d'une étape de développement importante, durant laquelle le cerveau en développement subit des transformations considérables, ce qui augmente la possibilité qu'une **exposition répétée aux cannabinoïdes (c.-à-d. la consommation d'une souche de cannabis comportant du THC) à l'adolescence ait une incidence sur les fonctions cérébrales et les comportements qui persistent à l'âge adulte**<sup>21</sup>.

Voici certains de ces effets :

	Difficultés à court terme	Difficultés à long terme
Consommation de courte durée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jugement affaibli</li><li>• Mauvaise coordination motrice</li><li>• Facultés de conduite compromises</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Perturbations du développement normal des systèmes de dopamine du cerveau, ce qui peut accroître le risque de schizophrénie</li></ul>
Consommation fréquente ou chronique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation de l'activité cérébrale, particulièrement dans les régions frontales, ce qui signifie qu'il est possible que le cerveau doive travailler plus fort pour effectuer des tâches scolaires et professionnelles</li><li>• Hausse du temps de réponse ou de réaction</li><li>• Diminution de la durée d'attention</li><li>• Inaptitude du processus décisionnel</li><li>• Mémoire défaillante</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Perturbations du développement normal du cerveau, notamment<ul style="list-style-type: none"><li>- des volumes du cerveau inférieurs</li><li>- des structures de replis sinueux différentes</li><li>- l'amincissement du cortex cérébral</li><li>- une mauvaise connectivité neurale</li><li>- une faible intégrité de la matière blanche</li></ul></li><li>• Ralentissement de la vitesse de traitement (c.-à-d. la capacité à centrer l'attention)</li></ul>

### Comment le cannabis est-il associé aux problèmes de santé mentale?

Jetez un coup d'oeil sur ce [rapport](#) qui traite de l'impact de la consommation de cannabis sur divers aspects de la santé mentale.



### Effets inconnus

- À court terme, la consommation de cannabis peut entraîner des problèmes de mémoire, d'attention et de la fonction exécutive<sup>22</sup>. Toutefois, la fréquence de la consommation et la teneur en THC du cannabis consommé qui causent ces effets ne sont pas connues.
- L'étendue des déficits cognitifs survenant en raison d'une exposition au cannabis n'est pas claire.

# CHAPITRE 5 :

## La consommation de cannabis

La légalisation du cannabis ne vise pas à faire la promotion de la consommation du cannabis. Ce n'est pas parce que le cannabis est légal qu'il doit être consommé. Qu'un jeune ait consommé du cannabis seulement une fois ou qu'il le fasse régulièrement, les prestataires de services doivent être en mesure d'avoir des conversations sur la consommation de cannabis avec leur clientèle de jeunes adultes (19 ans et plus). Ces conversations **doivent traiter des effets néfastes et des effets positifs du cannabis ainsi que de stratégies générales de réduction des effets néfastes.**

En premier lieu, vous devez vous assurer de fournir un environnement où le jeune se sent en confiance et où il ne se sent pas jugé, ce qui favorise un dialogue ouvert. Vous devez ensuite tenter de dépister la consommation de cannabis.

**Vous vous demandez comment parler aux jeunes de tout ce qui concerne le cannabis?** Voici des ressources qui traitent de la façon de parler du cannabis avec eux.

### **Incertain de ce que vous devez dire à votre clientèle de jeunes sur le cannabis?**

Jetez un coup d'œil à cette [ressource](#) de dépistage!  
[en anglais]



### **Comment parler de cannabis aux adolescents?**

Cette [ressource](#) aide les familles à naviguer le nouvel environnement créé par la légalisation du cannabis et fournit de l'information aux parents sur la façon d'avoir un dialogue ouvert avec leur préadolescent ou leur adolescent.



### **Vous cherchez un guide portant sur la communication d'information sur le cannabis?**

Ce [guide](#) aide les personnes qui travaillent auprès des jeunes à avoir des conversations de confiance, éclairées, sans jugement moral ou parti pris au sujet du cannabis.



# CHAPITRE 5 :

## La consommation de cannabis

**Il n'y a pas de mal à s'abstenir de consommer du cannabis.** Assurez-vous que les jeunes connaissent leurs options en matière de consommation de cannabis.

### Recommandations canadiennes d'usage du cannabis à faible risque

Ce [document](#) donne 10 recommandations pour l'usage du cannabis récréatif à moindre risque.



### Conseils utiles sur la façon de réduire les risques liés à la consommation de cannabis

Cette [ressource](#) aide les jeunes à réduire les risques pour leur santé mentale et physique s'ils décident de consommer du cannabis.



### Un guide sur la consommation de cannabis et les jeunes destiné aux parents

Cette [ressource](#) aide les parents à se familiariser avec les risques associés au cannabis et les aide à prendre des décisions sur la consommation ou la non-consommation de cannabis dans le contexte familial.



### Demeurer bien informé des renseignements relatifs au cannabis

Cette [ressource](#) aide les individus à rester au fait des plus récents renseignements sur le cannabis, ses effets secondaires et ses facteurs de risque. [en anglais]

[Cliquez ici](#) pour consulter d'autres ressources qui vous aideront à mieux comprendre la consommation du cannabis au Canada. [en anglais]



# CHAPITRE 5 :

## La consommation de cannabis

**Qui d'autre que vous...** En plus de parler avec vous en tant que prestataire de services, comment les jeunes peuvent-ils obtenir de l'aide en lien avec la consommation de cannabis?

### Jeunesse, J'écoute

Ce [service](#) permet à une personne de saisir son emplacement (municipalité ou ville), puis de choisir un sujet pour lequel elle veut trouver des ressources. L'appli présente ensuite une liste de ressources offertes dans sa région. Cliquer sur une ressource particulière fait alors afficher de l'information sur les coûts, les limites d'âge, l'admissibilité, l'accessibilité et les langues dans lesquelles le service est offert.



### Allo J'écoute

Il s'agit d'une [ligne d'assistance](#) gratuite et confidentielle destinée aux étudiants des établissements postsecondaires où ces derniers peuvent obtenir de l'information et de l'orientation au sujet des services et du soutien offerts en matière de santé mentale, de toxicomanie et de bien-être.



# BIBLIOGRAPHIE :

1. Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (sans date). Cannabis. Extrait du site <https://www.ccsa.ca/fr/cannabis-sommaire-canadien-sur-la-drogue>.
2. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (sans date). Directive de prévention de la toxicomanie et de réduction des méfaits, 2018 Extrait du site [http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph\\_standards/docs/protocoles\\_guidelines/Substance\\_Use\\_Prevention\\_and\\_Harm\\_Reduction\\_Guideline\\_2018\\_fr.pdf](http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/protocoles_guidelines/Substance_Use_Prevention_and_Harm_Reduction_Guideline_2018_fr.pdf).
3. Atakan, Z. (sans date). Cannabis, a complex plant: Different compounds and different effects on individuals. *Therapeutic Advances in Psychopharmacology*, 2(6), 241-254. <https://doi.org/10.1177/2045125312457586>.
4. Gouvernement du Canada (sans date). Légalisation et réglementation du cannabis. Extrait du site <https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/cannabis/>.
5. Capler, R. (sans date). Why People Use Cannabis. Extrait du site <http://www.heretohelp.bc.ca/visions/cannabis-vol5/why-people-use-cannabis>.
6. Gouvernement du Canada (sans date). Le cannabis à des fins médicales en vertu de la Loi sur le cannabis : renseignements et améliorations. Extrait du site <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/drogues-medicaments/cannabis/usage-cannabis-fins-medicales.html>.
7. Gouvernement du Canada (sans date). Légalisation et réglementation du cannabis. Extrait du site <https://www.justice.gc.ca/eng/cj-jp/cannabis/>.
8. Ministre de la Justice (sans date). Règlement sur le cannabis. Extrait du site <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2018-144/>.
9. Kalant, H. et Porath-Waller, A. J. (sans date). Dissiper la fumée entourant le cannabis : Usage de cannabis et de cannabinoïdes à des fins médicales. Extrait du site <http://www.ccsa.ca/Resource%20Library/CCSA-Medical-Use-of-Cannabis-Report-2016-fr.pdf>.
10. Ciccone, C D. (sans date). Medical Marijuana: Just the Beginning of a Long, Strange Trip? *Physiothérapie*, 97(2), 239-248. <https://doi.org/10.2522/ptj.20160367>.
11. van Ours, J. C. et Williams, J. (sans date). The effects of cannabis use on physical and mental health. *Journal of Health Economics*, 31(4), 564-577. <https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2012.04.003>
12. Trezza, V., Cuomo, V. et Vanderschuren, L. J. M. J. (sans date). Cannabis and the developing brain: Insights from behavior. *European Journal of Pharmacology*, 585(2-3), 441-452. <https://doi.org/10.1016/j.ejphar.2008.01.058>.

# BIBLIOGRAPHIE :

13. Cohen, M., Solowij, N. et Carr, V. (sans date). Cannabis, cannabinoids and schizophrenia: Integration of the evidence. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 42, 357-368.
14. Fergusson, D. M. et Boden, J. M. (sans date). Cannabis use and later life outcomes. *Addiction*, 103(6), 969-976. <https://doi.org/10.1111/j.1360-0443.2008.02221.x>.
15. Legleye, S., Beck, F., Khlaf, M., Peretti-Watel, P. et Chau, N. (sans date). The influence of socioeconomic status on cannabis use among French adolescents. *Journal of Adolescent Health*, 50(4), 395-402. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2011.08.004>.
16. Copeland, J., Rooke, S. et Swift, W. (sans date). Changes in cannabis use among young people: Impact on mental health. *Current Opinion in Psychiatry*, 26(4), 325-329. <https://doi.org/10.1097/YCO.0b013e328361eae5>.
17. Fairman, B. J. et Anthony, J. C. (sans date). Are early-onset cannabis smokers at an increased risk of depression spells? *Journal of Affective Disorders*, 138(1-2), 54-62. <https://doi.org/10.1016/j.jad.2011.12.031>.
18. Degenhardt, L., Coffey, C., Romaniuk, H. et al. (sans date). The persistence of the association between adolescent cannabis use and common mental disorders into young adulthood. *Addiction*, 108(1), 124-133. <https://doi.org/10.1111/j.1360-0443.2012.04015.x>.
19. Cheung, J. T. W., Mann, R. E., Ialomiteanu, A. et al. (sans date). Anxiety and Mood Disorders and Cannabis Use. *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 36(2), 118-122. <https://doi.org/10.3109/00952991003713784>.
20. Saurel-Cubizolles, M. J., Prunet, C. et Blondel, B. (sans date). Cannabis use during pregnancy in France in 2010. *BLOGUE : An International Journal of Obstetrics and Gynaecology*, 121(8), 971-977. <https://doi.org/10.1111/1471-0528.12626>.
21. Terzic Supic, Z., Santric Milicevic, M., Sbutega, I. et Vasic, V. (sans date). The importance of family relations for cannabis users: The case of Serbian adolescents. *Iranian Journal of Public Health*, 42(3), 249-260. Extrait du site <https://www.scopus.com/inward/record.url?eid=2-s2.0-84879155344&partnerID=40&md5=5f5cdde5388004a916847a543b14e439>.
22. Castle, D. J. (sans date). Cannabis and psychosis: what causes what? *F1000 medicine reports*, 5 (janvier), 1. <https://doi.org/10.3410/M5-1>.